

La Gazette



le Pallet

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES | JUILLET / AOÛT 2022



p.5 *Information municipale*
**Registre des personnes
vulnérables**



p.6 *Animation de la ville*
**Installation
d'une boîte à livres**



p.11 *Enfance Jeunesse*
**Marché printanier
au restaurant scolaire**



Edito

Préparer la ville de demain fait sans doute partie des tâches les plus passionnantes pour nous, élus de proximité. Repenser notre cœur de bourg, les circulations, prévoir les futurs logements pour y accueillir jeunes et moins jeunes Palletais,

garantir le bon développement du tissu économique et commercial, prévoir des espaces de loisirs, des lieux de vie en liaison avec la nature, anticiper les besoins en équipements publics... Tels sont nos engagements et notre mission au quotidien. Mais, il n'est pas toujours facile d'appliquer les règles d'urbanisme, le plus souvent généralistes, dictées par les services de l'Etat ne prenant pas toujours en compte les différences entre territoires et leurs spécificités.

Je voudrais vous parler aujourd'hui d'un nouveau décret « Zéro Artificialisation Nette ou ZAN », imposé aux collectivités. En effet, il s'agit d'une notion inscrite dans le plan « Climat et résilience » dont l'objectif est de ne plus construire de nouveaux bâtiments, sans contrepartie de renaturation d'espaces de même surface. Il est ainsi demandé aux communes, EPCI, départements et régions de réduire de 50 % l'expansion

des zones constructibles qu'elles soient économiques ou liées à l'habitat. Cet objectif sera fixé à 0 % à partir de 2050. Pour développer le logement et les nouveaux équipements communaux, les villes seront dans l'obligation de choisir entre zones artisanales, sources d'emploi local, et construction de petits collectifs pour répondre à la forte demande. Si l'objectif est parfaitement louable (il n'est pas concevable de prendre toujours plus de terres agricoles pour s'étendre), la mise en œuvre du ZAN suscite de nombreux débats. La définition de l'artificialisation est l'objet de nombreuses discussions, notamment autour de la place qu'il convient de donner à la biodiversité et à l'imperméabilisation des sols. Il faudra donc revoir nos habitudes, nos pratiques et penser différemment notre rapport à la terre et son usage. Le défi n'est pas simple à relever, car l'équilibre et la survie des petites villes comme la nôtre doivent tenir compte de l'accueil de nouveaux habitants afin d'assurer la pérennité de nos écoles, des commerces, de l'emploi, des services, de la culture, du sport et des loisirs pour le bien-être de tous. Sans être alarmiste, nous devons rester lucides et anticiper, voire accompagner plutôt que subir ce changement qui touche notre commune et de fait notre cadre de vie.

Et pour rester sur une note positive, je vous souhaite de bonnes et belles vacances au nom de l'ensemble du conseil municipal.

Joël Baraud
Maire du Pallet

Naissances

19/05	Amy PENA-LOZANO	25 les Prineaux
20/05	Livio STRIPOLI	13 rue Saint-Michel

Décès

28/05	Catherine GAME	82 le Pé de Sèvre
30/05	Maurice BOUYER	14 rue de la Sèvre
02/06	Joël ADAM	10 rue des Genêts
12/06	Laurie LECUYER	19 rue des Charbonneaux

Mariage

04/06	Antoine MOREAU et Cassandra GARREAU	15 rue Pierre Abélard
-------	-------------------------------------	-----------------------

Déclarations de travaux

19/05	17 rue de la Floraison	Panneaux photovoltaïques
20/05	11 place de l'Eglise	Changement de destination
20/05	91 Villeneuve	Remplacement des ouvertures
31/05	2 bis rue des Palmiers	Centrale photovoltaïque
01/06	5 rue des Sports	Carport
01/06	33 rue Pierre Abélard	Rénovation d'habitation
03/06	10 les Coteaux	Extension d'une maison
07/06	14 rue de la Vallée	Rénovation
09/06	24 les Prineaux	Division foncière
09/06	Rue des Templiers	Armoire de rue pour fibre optique
10/06	26 bis rue de la Sèvre	Mur de soutènement
10/06	2 impasse de la Villa des Prés	Extension d'une maison + clôture

Horaires d'ouverture de la mairie



Lundi : 8H30 - 12H30
Mardi : 8H30 - 12H30
Mercredi : 8H30 - 12H30 / 13H30 - 17H00

Jedi : 8H30 - 12H30
Vendredi : 8H30 - 12H30 / 13H30 - 17H00
Samedi : 9H00 - 12H00

Séance du 17 mai 2022



Conseillers : en exercice : 23 / présents : 17 / votants : 22

Sauf indication contraire, toutes les délibérations présentées ci-dessous ont été prises à l'unanimité. Extrait du compte-rendu du conseil municipal.

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 12 avril 2022

Le conseil municipal a approuvé (11 voix pour et 5 voix contre) le procès-verbal du conseil municipal du 12 avril 2022.

Frais de fonctionnement de scolarité pour les communes de résidence 2022

Le conseil municipal fixe le montant de la participation aux charges de fonctionnement pour la scolarité d'enfants inscrits à l'école publique Astrolabe et non domiciliés sur la commune, pour l'année 2021-2022. Montant fixé à 1 458,54 € par élève de maternelle et à 402,80 € par élève d'élémentaire.

Ecole Saint-Joseph : subvention exceptionnelle au titre des équipements informatiques

Le conseil municipal attribue une subvention exceptionnelle de 2 700 € à l'école privée Saint-Joseph pour l'acquisition d'équipements informatiques à visée pédagogique (5 classes élémentaires). L'école Astrolabe bénéficiera de l'acquisition de matériel informatique subventionné au titre du socle numérique à hauteur de 70 % pour les 7 classes élémentaires.

Subvention au groupement des associations des écoles publiques du secteur Sèvre & Maine pour son adhésion à l'USEP (Union Sportive Des Ecoles Publiques)

Le conseil municipal attribue une subvention de 390 € au groupement des associations des écoles publiques du secteur Sèvre et Maine pour son adhésion à l'USEP.

Constitution d'un CST (Comité Social Territorial)

Considérant que l'effectif apprécié au 1^{er} janvier 2022 servant à déterminer le nombre de représentants titulaires du personnel est de 52 agents sur la commune, le conseil municipal créé un CST local qui comptera 3 représentants titulaires du personnel (+ 3 suppléants) et 3 représentants de la collectivité (+ 3 suppléants).

Forfait communal école Saint-Joseph 2022

Le conseil municipal fixe le forfait communal versé à l'école Saint-Joseph, calculé en fonction du coût d'un élève à l'école Astrolabe :

	Maternelle	Primaire
Total des dépenses de fonctionnement 2021	125 434,47 €	62 434,63 €
Nombre d'enfants au 1 ^{er} septembre 2021	86	155
Coût par enfant	1 458,54 €	402,80 €

L'effectif retenu pour le versement du 1^{er} acompte du forfait communal est celui du 1^{er} janvier 2022 à l'école Saint-Joseph (65 élèves en maternelle et 80 élèves en élémentaire).

Subventions de fonctionnement 2022 aux associations

Le conseil municipal attribue (16 voix pour, 5 abstentions, Marie-Annick Hardy ne participe pas au vote en raison de ses liens avec l'association Pierre Abélard) les subventions aux associations comme suit :

Concernant les subventions aux associations socio-culturelles et sportives, il est proposé de revaloriser leur montant de 2 % par rapport à l'année 2022, en conservant le plafond maximum de 3 500,00 € versé par association. Pour les associations sportives, le montant par adhérent de moins de 18 ans serait de 20,52 €.

Associations	Montants
Associations socio-culturelles	
Théâtre Animation Palletais (TAP)	537 €
Association culturelle Pierre Abélard	537 €
Association Sèvre et Musique	537 €
Pallet Tourisme Loisirs - Patrimoine et Animation (PTL)	1 385 €
Pallet Tourisme Loisirs - Section Modélisme Naval (PTL)	121 €
Associations sportives - 20,52 € par adhérent	
Groupe St Vincent Basket (GSV) - 152 adhérents de moins de 18 ans	3 119,40 €
Tennis Club du Vignoble (TCV) - 25 adhérents Palletais de moins de 18 ans	513,06 €
Tennis de Table Palletais (TTP) - 17 adhérents de moins de 18 ans	348,88 €
Football Club Entente du Vignoble - 69 adhérents Palletais de moins de 18 ans	1 416,05 €
Le Domino - 59 adhérents de moins de 18 ans	1 210,82 €
Divers	
UNC (Anciens Combattants)	215 €
Musique et Danse en Loire-Atlantique	4 911,08 €
AMF 44 (Association des Maires de France)	853,47 €
Fondation du Patrimoine	230 €
CAUE (Conseil Architecture Urbanisme Environnement)	160 €
Terres en vie	20 €

Subventions événementielles ou exceptionnelles attribuées pour 2022 :

- 32^{ème} tournoi des 24 heures de tennis de table (TTP) : 800 €,
- Feu d'artifice de la Nuit d'Abélard du 2 juillet 2022 (PTL) : 2 000 €,
- Groupe St-Vincent Basket - location de salle : 3 000 €,
- Club des jeux de tables du Pallet : création - achat de jeux : 200 €.

Dépôt sauvage de déchets : amende administrative

Le conseil municipal décide (20 voix pour, 2 abstentions) la mise en application sur le territoire communal les amendes concernant les auteurs des infractions et incivilités (dépôts sauvages et dépôts d'ordures et de déchets dans les poubelles communales). Le montant de l'amende administrative est fixé comme suit :

Volume du dépôt sauvage	Amende	
	Pour les personnes physiques	Pour les personnes morales
Moins de 1 m ³	150 €	500 €
Moins de 1 m ³ - en cas de réitération des faits dans les 3 ans suivant la dernière sanction établie selon le présent barème	500 €	1 000 €
Jusqu'à 3 m ³	1 500 €	2 500 €
Jusqu'à 3 m ³ - en cas de réitération des faits dans les 3 ans suivant la dernière sanction établie selon le présent barème	3 000 €	4 000 €
Plus de 3 m ³	2 500 €	6 000 €
Plus de 3 m ³ - en cas de réitération des faits dans les 3 ans suivant la dernière sanction établie selon le présent barème	5 000 €	10 000 €

Convention pour la constitution d'un groupement de commandes pour la passation et l'exécution d'un marché public d'achat et de fourniture d'énergie

Le conseil municipal approuve (18 voix pour, 2 contre et 3 abstentions) l'adhésion de la commune au nouveau groupement de commandes pour la passation et l'exécution d'un marché public d'achat et de fourniture d'énergies piloté par le SYDELA.

Acquisition d'une parcelle au lieu-dit Le Bourg

Le conseil municipal décide (21 pour, 1 abstention) l'acquisition de la parcelle cadastrée BE 172 sise au lieu-dit Le Bourg, d'une superficie de 275 m² pour un montant de 0,40 € par m², soit 110 € auxquels s'ajoutent les frais d'actes. Ce terrain s'inscrit dans le projet de réaménagement de la place Sainte-Anne et de ses alentours.

Centre de gestion 44 : avenant 2 à la convention d'adhésion au service de médecine préventive

Le conseil municipal approuve l'avenant n°2 à la convention d'adhésion au service médecine de prévention du centre de gestion 44 qui proroge ladite convention jusqu'au 31 décembre 2022 et précise le rôle de l'infirmier en santé du travail.

Création d'un poste de saisonnier au service espaces verts

Le conseil municipal crée un poste d'adjoint technique contractuel à temps complet pour le service des espaces verts pour la période d'été du 13 juin au 16 septembre 2022.

Décisions du maire prises par délégation du conseil municipal

En application de l'article L 2122-23 du code général des collectivités territoriales et de la délibération du conseil municipal du 27 mars 2021, M. le Maire indique qu'il a pris les décisions suivantes :

2022-06 - Plan de financement - Restauration des archives communales fragilisées

Dépôt d'un dossier de subvention au titre de l'aide départementale à la restauration des archives communales fragilisées pour l'année 2022 :
Dépense subventionnable : 2 978,78 € HT - Aide départementale à hauteur de 20 %.

2022-07 - Plan de financement - Appel à projet 2022 - reconquête du foncier agricole

Candidature à l'appel à projet 2022 concernant la reconquête du foncier agricole organisé par le conseil départemental de Loire Atlantique.

2022-08 - Candidature - Produit des amendes de police 2021

Candidature auprès du département de Loire-Atlantique au titre de la dotation relative au produit des amendes de police 2021 pour la réalisation de travaux de

sécurisation routière aux Landais avec l'aménagement du carrefour sur la RD 149 vers les Prineaux (VC 317) et le cheminement piéton le long de la RD 149 de ce carrefour jusqu'au chemin rural n°2 vers le village de Sanguèze permettant un accès sécurisé doux jusqu'au centre bourg.

Informations et questions diverses

Prochains conseils municipaux : 2^{ème} semestre 2022

- 30 août
- 11 octobre
- 13 décembre

Questions du groupe « Le Pallet avec vous » :

« Avez-vous reçu l'autorisation du permis de construire pour les modulaires (extension du périscolaire) ? »

« Oui bien évidemment, nous avons reçu l'autorisation du permis de construire. Cette remarque est émise parce que peut-être l'affichage du PC n'a pas été réalisé en temps et en heure mais sinon toutes les autorisations ont été validées avant l'ouverture le 6 mai de ces modulaires. »

« L'abri bus de la poste devait être transféré devant l'école Astrolabe le 28 avril, à ce jour aucun transfert n'est réalisé, quand cela sera-t-il effectué ? »

« Cette question avait déjà été posée lors du dernier conseil municipal et j'y avais répondu. Ce sont les services de la Région qui sont en charge de ce déplacement. Seuls les points d'ancrage ont été positionnés à ce jour. »

« Où en sommes-nous concernant le logement déclaré en péril dans le lotissement du Clos des Ajoux ? »

« Nous sommes en attente du retour de l'avocat qui doit nous représenter au tribunal pour avoir la date de l'audience. En effet, c'est au président du tribunal judiciaire de statuer sur la démolition du logement. La date de l'audience devrait être connue dans les prochaines semaines. »

Vous pouvez consulter l'intégralité des comptes-rendus en mairie et sur le site de la mairie : www.lepallet.fr.

La prochaine séance du conseil municipal est fixée au **mardi 30 août 2022** à 19h30 à la salle polyvalente de loisirs.

» Solidarité

Registre des personnes vulnérables

Depuis plusieurs années, la mairie du Pallet a mis en place un registre des personnes vulnérables. Les personnes âgées de 65 ans et +, isolées, et les personnes en situation de handicap et/ou souffrant de problèmes de santé peuvent bénéficier gratuitement de ce service. Pour cela, la personne concernée (son représentant légal, une personne de son entourage ou un professionnel médico-social) doit s'inscrire via un



formulaire dédié disponible en mairie et l'envoyer ou le déposer complété et signé à l'accueil de la mairie. Vous avez un proche qui pourrait en bénéficier ? N'hésitez pas à lui en parler.

Objectif

En cas de canicule notamment, le registre permet au CCAS de contacter les personnes isolées pour s'assurer de leur situation. Il est donc très important que les données les concernant soient actualisées. Ce registre est également communiqué au Préfet, sur sa demande, à l'occasion du plan d'alerte et d'urgence, dans le cadre de l'organisation et de la coordination des interventions à domicile.

» Agenda

Dates à retenir

Inscriptions service Enfance Jeunesse

Pensez à finaliser les inscriptions aux services :

restauration scolaire, accueil périscolaire, etc., pour la rentrée. RDV sur l'espace Famille du Pallet.

Fermetures de la mairie

Cet été, la mairie sera fermée les samedis suivants :

- 16, 23 et 30 juillet,
- 6, 13 et 20 août.

Les horaires d'accueil, du lundi au vendredi ne changent pas :

- Lundi, mardi et jeudi : 8h30 - 12h30,
- Mercredi et vendredi : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h00.

Permanences des élus

Les élus vous reçoivent le samedi 2 juillet, sans rendez-vous, de 10h00 à 12h00, en mairie. La reprise se fera le samedi 10 septembre. L'équipe municipale vous souhaite un bel été et de bonnes vacances !

Gazette de septembre

La date limite pour une publication dans la gazette de septembre est fixée au 15 août. Passé ce délai, les articles ne pourront plus être intégrés. A envoyer par mail à communication@mairie-lepallet.fr.

» Expression plurielle

Mot de la majorité

«Avec la période estivale, les esprits vont être tournés vers le calme et la découverte de nouveaux horizons, pour autant vos élus de la majorité restent sur le terrain, à l'écoute, et peaufinent les projets de la rentrée.»

Mais comme il est difficile de se contenir, lorsque l'on entend ou lit les aberrations qui sont émises par des personnes n'ayant aucune connaissance des dossiers et dont le seul objectif est de fournir des informations erronées ou entachées de mensonges. Certes, il est tout fait louable de vouloir apprendre ou de s'investir, mais de grâce, soyons réalistes dans les propositions, constructifs dans les discussions sans faire preuve de démagogie voire plus encore.

La question environnementale et plus globalement le développement durable et la déclinaison de ses 3 piliers (Environnement, Social et Economie) sont au cœur de toutes nos préoccupations. Lorsque nous faisons appel à des bureaux d'étude pour l'ensemble des projets, c'est bien pour conforter nos idées sur des sujets dont nous n'avons pas une maîtrise totale.

Nul besoin d'écouter le chant des sirènes pour prendre des décisions. L'hydroélectricité est toujours et depuis 2016, une hypothèse de travail dans le projet de réhabilitation du moulin du Pé de Vignard. Nous avons d'ailleurs inscrit ce sujet au Contrat de Relance et de Transition Energétique (CRTE), ce qui nous permettra

d'accéder à des financements. La future extension du centre technique est conçue pour recevoir les panneaux photovoltaïques et la récupération des eaux pluviales sera effective immédiatement. Lors de la réhabilitation du complexe sportif et après diagnostic, les arches ne pouvant supporter la mise en place de panneaux photovoltaïques, nous avons opté pour la réalisation d'une toiture neuve en «panneau sandwich isolant» aux normes actuelles RT 2020 et ainsi supprimer le chauffage au fuel sans que cela ait un impact financier pour la commune. Tout cela grâce aux subventions du département et au fond de concours alloué par la CCSL. Enfin, il faut savoir qu'à proximité du city-parc, se cache une bache à rétention d'eau d'une capacité de 100 m³ alimentée par l'ensemble des toitures du complexe sportif et financée à 80 %, donc avec peu d'impact pour les finances communales. Quelle surprise !

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de lire cet article, mais il nous fallait rétablir ces quelques vérités. Sur ces bonnes nouvelles, l'ensemble de vos élus de la majorité vous souhaite de bonnes et belles vacances.»

Mot de la minorité

«Voilà l'été ! Accompagné des jours qui s'allongent et des températures qui grimpent (ou pas), l'été s'installe encore avec incohérence à l'instar de toutes les saisons depuis maintenant plusieurs années. Le dérèglement climatique et le développement durable sont étroitement liés, le second répondant aux problématiques engendrées par le premier. Que faire de ce constat ?

Individuellement, nous œuvrons au mieux dans notre quotidien afin de restreindre notre empreinte carbone par des choix de déplacements à vélo ou à pied, par une consommation locale, par le tri de nos déchets, la réparation de nos biens de consommation etc.

Au niveau communal, pendant notre mandat, nous avons lancé une étude sur une centrale hydroélectrique, entres autres idées à développer sans compter les vôtres, démocratie participative oblige. Et depuis ? Quid de l'impact environnemental de l'immeuble qui remplacera bientôt la poste et la salle Héloïse ? Quid de la future extension des ateliers municipaux ? Quid de l'étude du moulin du Pé de Vignard ? Comment a-t-on pu édifier une salle de sport sans couverture en panneaux solaires ou sans récupération des eaux pluviales ?

Pourtant une excellente idée a été présentée en conseil municipal, le comité durable chapeautant l'ensemble des comités. Supposément partout, il est malheureusement concrètement visible nulle part. Sauf, une fois par an, au troc plantes. Faut-il en conclure que l'action durable de la commune du Pallet se résume à une seule journée ?

Aussi, nous continuons à défendre notre programme, copié et mal inspiré dans sa mise en place. Palletaises, Palletais, vous avez par votre présence dans les comités, grâce aux élus Le Pallet Avec vous présents dans les différentes instances, les moyens et la possibilité d'être entendus. Alors continuez à vous engager car l'avenir et l'orientation de votre ville sont d'abord entre vos mains.»

Le Pallet avec vous



» Nouveauté

Le Pallet des livres

Depuis quelques jours, une boîte à livres originale est apparue rue Prosper Mérimée, située près de l'aire de jeu des enfants. Elle propose aux locaux des échanges, des remplacements de volumes importants qui devraient ravir petits et grands.

Cette petite maison a été conçue, sur une initiative de Gladys Chaumont, chargée d'accueil à la mairie, approuvée et validée par les comités Animation de la ville et Communication, et fabriquée par Cyril Gouedard, agent du service technique.

Installée depuis peu par l'équipe du centre technique, elle a de suite rempli son rôle en accueillant de nombreux ouvrages.

Quelques passants curieux d'apercevoir cette nouveauté ont même pu profiter de l'aubaine immédiatement.

Son fonctionnement est simple : disposer sur des étagères, romans, illustrés, magazines, recettes, quid et autres livres culturels. Vous pouvez ensuite échanger, remplacer, emprunter toutes ces revues mises à votre disposition gratuitement. Le but est que toutes ces brochures circulent le plus possible pour vous faire découvrir d'autres horizons.

Cette parenthèse littéraire proposée à la population, est dans la continuité de la démarche de la municipalité de

faciliter une culture variée et multiple en prolongement de la médiathèque communautaire.

Cet espace est ouvert à toutes et tous et repose sur la découverte, l'exploration, la convivialité, le partage et peut devenir un lieu de rencontres pour de nouvelles aventures à consommer sans modération.

» Nouveauté

Festi'Sèvre » à Port Domino

La CCSL, en partenariat avec la mairie du Pallet, l'association « La Toue Scène » et l'association « les Popotes du Vignoble », organise un nouvel événement estival : « Festi'Sèvre ». Au Pallet, rendez-vous le **vendredi 19 août** à Port Domino pour un concert du groupe « Drôles d'Oiseaux » à partir de 19h00. Restauration sur place.

+ d'infos : interco.cc-sevreiroire.fr

» Le Club des jeux de table du Pallets

Les rencontres se poursuivent cet été

Voilà trois mois déjà que les adhérents de l'association se rencontrent chaque jeudi à la salle polyvalente de loisirs rue des Sports. Les rencontres se poursuivront tout au long de l'été. Une assemblée générale sera envisagée début septembre. Nous comptons sur votre adhésion pour participer à ces moments festifs du jeudi.

+ d'infos :

Philippe Rigollet
philippe.rigollet@laposte.net
02 40 73 99 47

» La petite chorale

Petit concert entre amis

Le mardi 7 juin 2022, s'est déroulé un concert de la petite chorale de Pierre Abélard. Après celui de la maison de retraite de Gorges, elle a conclu sa saison à la salle multiculturelle du Pallet devant une trentaine de spectateurs.

Dans une ambiance chaleureuse et sous abri, le temps étant incertain, les membres au complet de la petite chorale de Pierre Abélard ont interprété plusieurs morceaux de leur répertoire, de Gilles Vigneau à Nino Ferrer en passant par Serge Gainsbourg et Juliette Greco, sans oublier Georges Brassens, pour sa représentation annuelle sur notre commune. Sous la direction de leur



cheffe de chœur Marie Tallec, qui dirigeait cette année le groupe, les chanteuses et chanteurs ont donné leur dernier concert de la saison, prémices à la fête de la musique. L'assemblée ravie de revoir cet ensemble, d'entendre de nombreux airs connus et moins connus, a apprécié ce spectacle. Le set terminé et après quelques rappels, la chorale a offert une collation aux spectateurs présents. La marche est enclenchée pour des prochaines répétitions et concerts à la rentrée de septembre où ils espèrent recruter de nouveaux membres. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de Marie-Annick Hardy, présidente de l'association Pierre Abélard, si cette « voie » vous intéresse.

» Les Relayeuses du Vignoble

Vide dressing bébé/enfant

Les Relayeuses du Vignoble organisent un 3^{ème} vide-dressing enfant prévu dans la salle polyvalente les **samedi 10 et dimanche 11 septembre** de 09h30 à 17h30. Envie de faire du tri dans les affaires de nos chers chérubins, envie de faire de bonnes affaires

: n'hésitez plus et venez nous rejoindre. Un coin restauration sera prévu avec des produits faits maison. Pour plus d'informations, contactez-nous via notre page Facebook ou par téléphone 06 18 46 23 70.

Les Relayeuses du Vignoble partent en direction du Maroc du 10 au 25 octobre 2022 pour un rallye 100 % féminin et 100 % solidaire. Lors du vide-dressing, diverses caisses seront mises à disposition pour la réception de dons (vêtements enfants, produits d'hygiène...).

Notre but est de partir avec plus de 50 kg dans le 4x4.

» Chais de la Cour

Cours de danse classique

Becky Fonteneau propose ses cours de danse aux Chais de la Cour au Pallet. Découvrez le planning proposé pour la rentrée de septembre 2022. Cours de danse classique hebdomadaire :

- Le mercredi de 13h30 à 14h30 pour les enfants de 7 à 11 ans.
- Le mercredi de 14h45 à 15h45 pour les enfants de la maternelle à partir de 4 ans.
- Le jeudi de 20h45 à 21h45 pour les adolescents et les adultes.

Pour les enfants d'âge maternelle (à partir de 4 ans), je propose aussi des stages pendant les vacances scolaires suivantes :

- La Toussaint : 24-27 octobre.
- Hiver : 13-16 février.
- Printemps : 17-20 avril.

Renseignements et pré-inscriptions :

becksstudiofrance@gmail.com
www.becksstudiofrance.com

» Pallet Tourisme Loisirs

Foulées d'Abélard

Rendez-vous le **dimanche 10 juillet** pour les traditionnelles Foulées d'Abélard. Attention ! Il n'y a plus d'inscription sur place pour les courses, merci de privilégier l'inscription en ligne. Au programme :

- Départ 8h30 : trail nature de 24 km - 14 €.
- Départ 9h00 : course nature de 12 km - 10 €.
- Départ 10h00 : marche de 10 km - à partir de 2 €

Le montant des inscriptions et des contributions volontaires sur la marche est entièrement reversé à l'association. Pour chaque inscription à une course, 1 € reversé à l'association « Road to handisport ».

Inscriptions et renseignements :

www.ptl44.fr, rubrique Foulées d'Abélard.



» Les Chapalleros à Ancenis

Première sortie de l'année

L'association « Sèvre et Musique » renouvelée s'est offerte une superbe soirée pour sa première sortie de l'année, de l'autre côté de la Loire à Ancenis, sous un soleil lumineux et resplendissant.

Samedi 11 juin 2022, après deux années d'absence d'événement culturel populaire, il était temps de prendre l'air de la scène. Les Chapalleros n'ont pas raté cette belle occasion de jouer sur le parvis de la mairie d'Ancenis-Saint-Géréon pour une fête de la musique avancée. Faisant raisonner leurs sonorités chaudes devant une foule enchantée qui a apprécié et exécuté quelques pas de danse sur plusieurs rythmiques afro-cubaines, pendant deux heures les Chapalleros ont proposé un répertoire peuplé de compositions cubaines et de latino jazz.

Spéciales dédicaces à la batucada « Brasil Percussao » et au « Big Band du Val d'Evre » avec lequel ils ont clôturé la prestation. Merci à toutes et tous pour ce moment partagé et à l'organisation au cordeau de cette belle soirée. Prochain concert à Montaigu le 21 juin à partir de 19h00. Aux cordes électriques, Nicolas et Marc ; aux saxophones, Laurence et Francis ; aux trompettes, Jacques et Étienne et aux percussions

(batterie, timbales, claves, bongos et autres cloches), Raymond, Philippe, Stéphane et Nicolas.

Si vous souhaitez nous rejoindre musiciennes et musiciens, la formation répète tous les vendredis soir à la salle multiculturelle du Pallet.

+ d'infos :

Association Sèvre et Musique :
www.leschapalleros.fr
www.facebook.com/lesChapalleros
Tél. : 06 44 05 08 80 ou 02 28 07 23 62

» Association culturelle Pierre Abélard

Devoirs de vacances

Et si, cet été, vous partiez à la recherche de vos souvenirs d'écoliers.

Vous étiez scolarisés à l'école primaire dans les années 50 ? L'association culturelle Pierre Abélard recherche, pour cette période, tous témoignages, photographies de la vie de tous les jours, photographies de classe, cahiers, livres scolaires, livres jeunesse, tous objets représentatifs de la vie scolaire et familiale de cette époque.

+ d'infos :

Marie-Annick Hardy 02 40 80 44 04.

» Pallet Tourisme Loisirs

19^{ème} vide-greniers « Les Puces d'Abélard »

Pour bien préparer la rentrée, quoi de mieux qu'un vide-greniers !

La rentrée rime souvent avec grand tri. Les poupées russes de notre arrière-grand-tante, cette petite veste hors de prix portée 2 fois, les jeux des enfants devenus (trop vite) grands, nos placards, greniers et caves regorgent de choses que nous n'utilisons plus. Profitez pour trier ces objets et offrez-leur une nouvelle vie en les troquant au vide-greniers du Pallet, c'est l'heure d'adopter le geste écoresponsable ! La réputation du vide grenier de l'association PTL n'est plus à faire, toute l'équipe sera prête à vous accueillir le dimanche 18 septembre 2022 avec le sourire et la bonne humeur ! Comme chaque année, dans une

ambiance conviviale, nous vous donnons rendez-vous sur le site de la salle polyvalente de loisirs. Accueil du public de 8h30-17h00.

Dimensions des emplacements :

- En extérieur : 5 mètres de longueur d'exposition sur 5 mètres de profondeur, véhicule compris (pour véhicule < ou = à 5 m) : 12 € et 7,5 mètres de longueur d'exposition sur 5 mètres de profondeur, véhicule compris (pour véhicule > à 5 m) : 18 €.
- En salle : 2,5 mètres de longueur d'exposition sur 2,5 mètres de profondeur, + 2 tables et 2 chaises : 15 €.

Réservez dès maintenant votre emplacement. Les bulletins d'inscription sont disponibles :

- à l'accueil de la mairie,
- chez les commerçants,
- et sur Internet : www.ptl44.fr

Les inscriptions sont ouvertes à partir du 1^{er} juillet. Renseignements au 06 66 19 97 73 ou 06 19 55 76 66.

» Pallet d'Art

Fête les Prineaux

Le renouveau de l'événement « Pallet d'Art », conçu par l'amicale laïque, organisé au lieu-dit les Prineaux, fût l'occasion pour les habitants et les artistes représentés, de renouer avec les fêtes de villages, le dimanche 22 mai dernier. Toute une journée d'expositions artistiques, de musiques et de rencontres avec les exposants, s'est déroulée au centre de cet agréable hameau.

De nombreux artistes amateurs et professionnels se sont invités dans les jardins et les préaux ce dimanche 22 mai, pour présenter leurs œuvres à un public venu en nombre, assister à cette manifestation suspendue depuis 2019.

Grâce à l'implication des habitants des Prineaux, qui ont offert aux Palletaises, Palletais et autres touristes de passage, une visite d'un grand musée en extérieur, ce petit festival a pu se réinventer, renouant avec les arts, les promenades et les découvertes de notre patrimoine.

Tantôt sculptures sur bois, plâtres et matériaux divers, tantôt peintures sur toile ou verre, tantôt fabrication de



masques ou présentation de photographies, les curieux ont pu apprécier dans chaque nouvel emplacement, une autre manière d'admirer ces créations et de parcourir les jardins ainsi décorés.

La musique n'a pas été oubliée, « Anatole Big Band », sous la direction de Graziella Louvet et accompagné d'élèves



de l'école de musique de Montaigu, a proposé un jazz fleurissant sur un répertoire ponctué de standards. Puis Christian Pontillon et ses guitares électrisantes s'est exprimé sur des reprises d'Indochine. Enfin, sur une autre scène le duo « Couleurs Guitares », composé de Denis Le Gac et de Christian Rose, a interprété des morceaux classiques en acoustique. Tous ces musiciennes et musiciens ont enchanté un public conquis.

La buvette, gérée par l'association PTL, et le foodtruck « Chez Lili » ont permis aux visiteurs de profiter amplement du site.

L'équipe cinématographique présente depuis deux jours sur les lieux, terminant son tournage dans la matinée et après montage, a projeté le soir même son mini court-métrage. Cette journée s'est écoulée sous un soleil radieux et demande à être rééditée dans un prochain village.

» Pallet Tourisme Loisirs

La nuit d'Abélard fait son bal populaire !

Samedi 02 juillet 2022 à partir de 19h00, rue Anne Roucou derrière la mairie du Pallet, l'association PTL vous propose de revivre le bal pop' et peaufine les derniers détails de cet événement majeur de ce mois de juillet, pour vous faire danser jusqu'au bout de la nuit !

Nous vous donnons rendez-vous à partir de 19h00 autour de grandes tablées avec bar et restauration, en écoutant l'orchestre « Oasis le Show » qui vous fera guincher, voyager et revisiter le bal populaire ! Composé d'artistes professionnels aux talents multiples : chanteurs, chanteuses, danseuses, musiciens, techniciens... le groupe propose un répertoire varié et constamment renouvelé avec les grands standards de variétés françaises et internationales et les hits du moment. Oasis présentera un spectacle résolument festif, visuel et dansant. En milieu de soirée, sera tiré le feu d'artifice offert par la municipalité.

+ d'infos :

Buvette & restauration sur place (grillades/crêpes/glaces) - parking - CB acceptée.
Site internet : www.ptl44.fr
Facebook : La Nuit d'Abélard.



» Animation sportive départementale

Inscriptions pour la rentrée



Le département de Loire-Atlantique propose aux jeunes à partir du CE1 jusqu'à la 3^{ème} de s'initier à différentes activités physiques et sportives tout au long de l'année. Avec plus de 40 éducatrices et éducateurs sportifs, l'animation sportive départementale intervient sur les communes de moins de 12 000 habitants et propose :

- des stages pendant les vacances scolaires,
- des cours multisports hebdomadaires en période scolaire,
- et de nombreux événements.

Programmation et inscription pour la rentrée de septembre sur loire-atlantique.fr/animationsportive. Pour la commune du Pallet :

- Jour des cours multisports : le jeudi (pendant la période scolaire)
- Horaires : pour les CE1-CE1 : 16H45-18H00, pour les CM1-CM2 : 18H00-19H15
- Lieu : salle multisports 2, complexe sportif, rue des Sports
- Intervenant : Jean-Baptiste Michel : 06 86 45 82 37

» Votre avis nous intéresse

Les habitudes alimentaires en Sèvre & Loire

Du fait de l'industrialisation de produits alimentaires « prêts à consommer » et de celle de l'agriculture, la qualité de notre alimentation s'est dégradée ces dernières décennies, générant des impacts forts sur la santé et sur l'environnement. La CCSL a donc décidé d'agir et s'est fixé pour objectif de tout mettre en œuvre pour favoriser l'accès à une alimentation de qualité, plus saine et plus durable à tous ses habitants et travailleurs.

Pour construire ensemble cette nouvelle ambition, VOUS avez la parole !

La CCSL lance une enquête jusqu'au 31 juillet 2022 pour mieux connaître les habitudes alimentaires, les attentes et les besoins des habitants du territoire Sèvre & Loire.

Les grandes thématiques abordées dans ce questionnaire :

- Habitude de consommation alimentaire,
- L'autoproduction,
- Le gaspillage alimentaire,
- La restauration collective,
- La sensibilisation à l'alimentation durable,
- Les idées diverses.

Notre projet alimentaire de territoire

Depuis 2021, la CCSL s'est engagée dans un Projet Alimentaire Territorial (PAT). En effet, dans le cadre du plan de relance, en décembre 2020 un appel à projet régional – Pays de la Loire ADEME DRAAF REGION, nommé « Projet Alimentaire Territoriaux » est sorti. Les élus du conseil communautaire se sont saisis de cette opportunité pour engager une réflexion globale sur la place de l'agriculture et de l'alimentation sur leur territoire.

Ce projet joue un rôle essentiel pour accélérer la transition agricole et alimentaire en rapprochant les producteurs, les transformateurs, les distributeurs, les collectivités territoriales et les consommateurs en s'appuyant sur 6 piliers :

- l'économie alimentaire,
- la culture et la gastronomie,
- la nutrition santé,
- l'accessibilité sociale,
- l'environnement,
- l'urbanisme et l'aménagement du territoire.

Ce PAT va se dérouler en 3 temps :

- La réalisation d'un diagnostic : identification et rencontre des acteurs de l'alimentation (producteur, transformateur, distributeur, consommateur) pour faire un état des lieux du volet agricole et alimentaire sur le territoire,



- Organiser des ateliers afin d'identifier de manière participative les grands défis et enjeux du territoire en termes d'alimentation,
- Elaborer un plan d'action.

Un questionnaire en ligne

Anne Choblet, vice-présidente en charge du PCAET et de la mobilité : « L'objectif du questionnaire est de créer des liens entre les différents acteurs et filières du territoire (production, transformation, distribution, consommation) œuvrant pour une alimentation reterritorisée, locale, saine et accessible à tous. A travers ce questionnaire, nous souhaitons mieux connaître les habitudes alimentaires des habitants et travailleurs du territoire. Vos retours permettront de construire un programme d'action en adéquation avec vos besoins et vos attentes ».

Le questionnaire est en ligne sur le site pcaet-sevreloire.fr.

» Sondage

Et vous, comment gérez-vous vos biodéchets ?

Jusqu'au 10 juillet, Valor3e lance une enquête sur les biodéchets.

Que sont les biodéchets ?

Tout d'abord, il est nécessaire de définir ce qu'on entend par biodéchets afin d'éviter toute ambiguïté. Les biodéchets sont tous les déchets alimentaires et déchets verts. Voici quelques exemples :

- déchets alimentaires : épluchures, légumes, pain, viande, poisson...
- déchets verts : tonte de pelouse, feuillage, branchage, fleurs...



Valor3e, c'est qui et quoi ?

Le syndicat mixte Valor3e assure le traitement et la valorisation des déchets ménagers sur son territoire. Il regroupe 4 EPCI : l'agglomération du Choletais, Mauges Communauté, Clisson Sèvre et Maine Agglo et la communauté de communes Sèvre & Loire.

Pourquoi faire un sondage sur les biodéchets ?

À l'horizon 2024, le tri à la source des biodéchets deviendra une obligation pour tous

les producteurs, quelle que soit la quantité produite, selon la loi AGECE (Anti Gaspillage et Economie Circulaire) du 10 février 2020. Cette nouvelle réglementation pourrait modifier les gestes et les consignes de tri actuels des habitants du territoire de Valor3e. Valor3e souhaite interroger la population sur ses pratiques de gestion actuelle des biodéchets et notamment sur le volet compostage.

Comment peut-on répondre au sondage ?

- En ligne (réseaux sociaux et site internet) : le sondage est mis à disposition des habitants en ligne sur le site internet de Valor3e dans l'actualité dédiée aux biodéchets, sur la page Facebook de Valor3e ainsi que sur les sites internet de chaque collectivité du territoire.
- En présentiel sur la déchèterie du Loroux-Bottereau ou sur le marché de La Chapelle-Heulin.
- Par téléphone : si les quotas préalablement définis ne sont pas atteints et donc que le territoire n'est pas suffisamment représenté, le bureau d'études ECOGEOS procédera à des enquêtes téléphoniques.

+ d'infos :

contact@valor3e.fr / 02 52 60 09 23 / www.valor3e.fr.

Multi accueil T'chou t'chou

Sortie de fin d'année à la ferme

Les enfants entrant à l'école en septembre prochain ont pu passer la journée à la ferme pédagogique de la Péquinière (La Boissière du Doré). Ce sont 10 enfants, accompagnés de 3 professionnelles et de 2 mamans, qui ont pu profiter de cette sortie. Le trajet en minibus est déjà un plaisir pour les enfants : observation du paysage, chansons ou discussions entre enfants ont ponctué le trajet.

La visite commence par une dégustation de lait (aromatisé à la fraise pour la plupart) fraîchement tiré. Vient ensuite la distribution du petit-déjeuner aux vaches. Les enfants ont pu remplir des bols de céréales et leur distribuer pour les plus confiants. Vient ensuite la découverte du mouton, de l'agneau, du poney, des



canes, des chèvres... Un pique-nique pris à l'ombre des arbres et un temps de repos s'en suivent afin de recharger les batteries. L'après-midi, ils ont pu profiter des balançoires sur place, courir après les bulles,



regarder des livres ou écouter des histoires, avant d'aller dire au revoir aux animaux et d'observer le laitier. Ce fut une journée pleine de découvertes qui a permis de passer un moment hors du multi-accueil apprécié de tous.

Ecole Saint-Joseph

La vie de l'école St-Jo

La semaine sans cartable !

Une semaine sans cartable a été mise en place pour les élèves de la petite section aux CM2. La semaine s'est organisée différemment des autres jours. Les élèves ont participé à diverses activités au cours de la journée : ateliers, sorties, randonnées, pique-nique, goûter en extérieur, activités interclasses pour plus d'échanges. Les ateliers et les sorties reprenaient les compétences des apprentissages scolaires, mais ont été dispensés de manière plus ludique. Durant cette semaine, les enfants n'avaient pas de leçons le soir, et venaient à l'école sans cartable ! Ils travaillaient sur des projets, et ont découvert d'autres façons d'apprendre.

Au fil de l'eau

Les élèves de GS et CP ont fait une sortie à la maison de la rivière à Saint George de Montaigu. Ils ont participé à 2 activités. Ils ont commencé par une balade en barque pour découvrir la faune et la flore qui vivent le long de la rivière. Ils ont vu des aulnes, des nénuphars, des



canards et ont même eu la chance de voir un faucon et un chevreuil...

Ensuite est venu le moment du pique-nique ! Pour la suite de la journée, ils sont allés pêcher les petites bêtes avec des épuisettes, les ont observées puis relâchées avant d'aller découvrir leurs noms à l'aide d'une clé de détermination. La sortie s'est achevée par un tour en barque pour le plus grand plaisir des enfants. Une belle journée avec plein de belles images en tête !



Voyage scolaire : Douar ha stêrioù Breizh (Eau et rivières de Bretagne)

Les élèves des classes de CE2, CM1 et CM2 sont partis quelques jours en voyage scolaire à Belle Isle en Terre au CRIR (Centre Régional d'Initiation à la Rivière) dans



un cadre d'exception. En effet, le CRIR est hébergé dans le château de Lady Mond, en bordure de deux rivières, le Guic et le Guer qui forment un fleuve côtier réputé en Bretagne pour la pêche à la truite et au saumon : le Léguer.

Au programme : découverte de la faune et de la flore



des rivières, du fonctionnement des écosystèmes aquatiques, des cycles naturels et domestiques de l'eau, du patrimoine fluvial et de la randonnée (10 km, ça use, ça use !).

Activités ludiques : pêche à l'épuisette, fabrication de moulins à eau qui furent testés dans les cours d'eau, découverte des bienfaits de certaines plantes comme l'ail des ours aux vertus diurétiques et expectorantes. Ce séjour a été l'occasion de changer de cadre et de sensibiliser les élèves à la richesse des milieux naturels aquatiques et à l'indispensable protection de la ressource en eau.

Rentrée septembre 2022

Vous souhaitez inscrire votre enfant à l'école Saint-Joseph pour la rentrée 2022 et mieux nous connaître ? Contactez Sébastien, le directeur au 02 40 80 41 08 ou par mail à l'adresse suivante : ec.pallet.st-joseph@ec44.fr.



» Ecole Astrolabe

La vie de l'école Astrolabe

Visite du refuge LPO chez M. Sécher

« Le vendredi 20 mai, notre classe de CM1-CM2 (ainsi que d'autres classes de notre école) s'est rendue chez M. Sécher. En effet, son domicile est un refuge pour les oiseaux (refuge LPO) et cette journée était une journée portes ouvertes.

M. Sécher nous a permis de découvrir de nombreux espaces dans son habitation (la forêt et ses nichoirs, la mare, la prairie, l'espace fleuri, la haie bocagère, les vignes, le sous-bois).

Un parcours était installé avec de nombreuses explications et photos sur la biodiversité de ce lieu (les oiseaux, les papillons, les mammifères, les arbres, les installations des nichoirs, des mangeoires et même une vidéo en direct sur la croissance de 5 jeunes d'un couple de mésanges charbonnières). C'était une très agréable et intéressante visite. Nous tenons à remercier M. Sécher et sa compagne pour cette belle porte ouverte à domicile ».

Savoir Rouler à Vélo (SRAV) :

Qu'est-ce que c'est ?

C'est un programme qui propose aux enfants de 6 à 11 ans, de suivre une formation de 10h (8h30 pour les CM1 et 10h pour les CM2) répartie en 3 étapes, encadrée par des professionnels.

- 1 - Savoir pédaler = maîtriser les fondamentaux du vélo.
- 2 - Savoir circuler = découvrir la mobilité à vélo en milieu sécurisé.
- 3 - Savoir rouler à vélo = circuler en autonomie sur la voie publique. Cette formation a été dispensée dans



notre école pour les 3 classes de CM1-CM2, avec l'encadrement de Julien Belfort, salarié du CODEP 44, (fédération française de vélo), et le partenariat de Cap Sport et Nature de Saint Julien de Concelles. En plus des 8h30 de formation en

milieu fermé, les CM2 ont pédalé pendant 8 km pour valider leur bloc 3 sur les routes du Pallet.

Nous tenions à remercier les parents (accompagnateurs et ceux agréés) qui ont pu se rendre disponibles pour aider à la réalisation de ces séances.

Les élèves ont beaucoup apprécié ce temps de formation :

- « J'ai adoré les séances car nous avons fait des parcours, des jeux avec de la vitesse et parfois de la lenteur »,
- « J'ai beaucoup apprécié la balade de 8 km dans le Pallet en passant sur des routes, des chemins et devant la Sèvre. J'y ai appris des choses ! En plus, il faisait beau »,
- « J'ai bien aimé faire du vélo en collectif ».

Ce programme s'inscrit pleinement dans le volet éco-citoyenneté du projet de l'école car les élèves seront désormais tous en capacité de se déplacer à vélo et pourront circuler dans les rues du Pallet en connaissant toutes les règles de sécurité !

Sortie nature des maternelles

Nous avons retrouvé Philippe et Dominique, passionnés de nature. Philippe a montré comment recueillir des papillons la nuit dans un piège avec lumière, filet et alvéoles d'œufs.

Nous avons pu comparer les papillons de jour et de nuit dont les antennes sont bien différentes. Nous avons vu un Coscu gâte-bois (nuit), un Ecaillé martre (nuit), un Cuivré des marais et un Demi-deuil. Nous avons entendu le chant de la Huppe fasciée (pou pou pou) et du Bruant zizi (zi zi zi zi).

Merci encore aux deux passionnés de l'association Bio*top de nous avoir fait découvrir toutes les richesses vivantes du Pallet.

Mon service civique

Enora a effectué un service civique de 9 mois à l'école Astrolabe. L'heure du bilan est arrivée :

« Mon service civique se termine, non sans émotions de quitter les enfants et l'équipe enseignante. Ces 9 mois auprès de tous, ont confirmé mon désir de travailler avec des enfants, dans une équipe éducative. J'ai reçu au cours de cette période de nombreux conseils sur l'accompagnement des enfants. J'ai aussi été écoutée

et accompagnée lors de la mise en œuvre de projets, notamment le projet théâtre avec les CM1-CM2 et le projet lecture avec les CP. C'est donc une année riche d'apprentissages et de rencontres qui s'achève. Merci à tous pour l'accueil que vous m'avez réservé ! »

L'ensemble de l'équipe éducative salue la motivation, l'implication et le sérieux dont Enora a fait preuve dans ses missions. Nous la remercions sincèrement et lui souhaitons une belle réussite dans la suite de ses études. L'école accueillera de nouveau un jeune en service civique à la rentrée prochaine. N'hésitez pas à faire marcher le bouche-à-oreille...

Inscriptions à l'école publique Astrolabe

Les inscriptions sont toujours possibles durant l'été. Si vous souhaitez visiter l'école publique Astrolabe et connaître son projet éducatif ou si vous voulez inscrire votre enfant pour la rentrée 2022, prenez contact au 02 40 80 47 93 ou ce.0440748z@ac-nantes.fr.

» Pause méridienne

Marché printanier au restaurant scolaire

Vendredi 10 juin, Bleuenn Leclair et Elodie Guillet, diététiciennes de la cuisine Convivio, sont venues présenter des fruits et légumes provenant de chez leur voisin maraîcher, au restaurant scolaire.

Des jeux autour de nombreuses variétés de fruits et légumes ont été proposés, comme, par exemple :

- Chercher les légumes qui commencent par la lettre « C » !
- Trouver des fruits jaunes.
- Chercher l'intrus dans le panier de légumes pour la ratatouille...

Ce fut l'occasion de découvrir ou redécouvrir les légumes de saison. Chaque classe élémentaire a pu participer selon ses envies et l'animation a eu un franc succès !



» 02 JUILLET

Permanence des élus

De 10h00 à 12h00, en mairie.

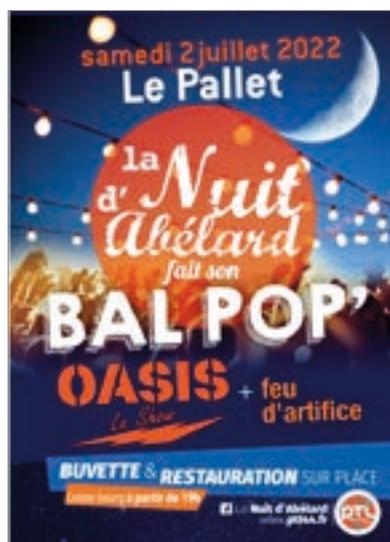
» 02 JUILLET

Fête de l'école Astrolabe

» 02 JUILLET

La Nuit d'Abélard

Concert, feu d'artifices, bar et restauration sur place.



» 02 & 03 JUILLET

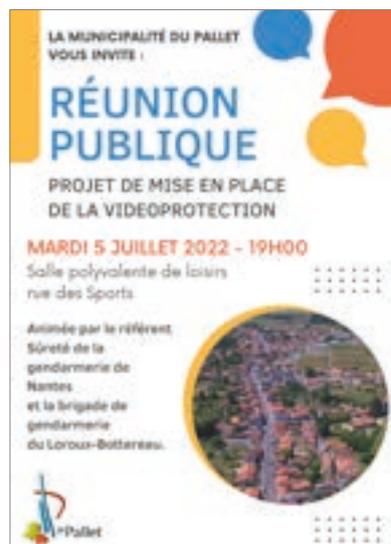
Portes ouvertes Baluchon

Visites de tiny-houses, exposition, conférences, concert, buvette et restauration. Programme complet : www.tinyhouse-baluchon.fr.

» 05 JUILLET

Réunion publique

Projet de mise en place de la vidéoprotection.



» 15 AOÛT

Dépôt articles Gazette

Date limite de dépôt des articles pour la gazette de septembre.

» 19 AOÛT

Festi'Sèvre »

à Port Domino

Concert et restauration sur place. + d'infos : interco.cc-sevreloire.fr.

» 04 SEPTEMBRE

Le vignoble à vélo

Départ de Mouzillon.
+ d'infos : interco.cc-sevreloire.fr.

» 10 SEPTEMBRE

Permanence des élus

De 10h00 à 12h00, en mairie.

» 10 SEPTEMBRE

Vide-dressing bébé-enfant



» 18 SEPTEMBRE

Vide-greniers Les Puces d'Abélard

+ d'infos : pt144.fr, rubrique Les Puces d'Abélard.



- La Gazette - Mensuel édité par la mairie de Le Pallet
Administration : Mairie - 26 rue Saint-Vincent - BP 1 - 44330 LE PALLET
Tél : 02 40 80 40 24 - contact@mairie-lepallet.fr
Directeur de la publication : Joël BARAUD - Maire du Pallet
Direction de la rédaction : Christian PELLOUET

Rédacteur en chef : Raymond GEFROY
Service communication : Gladys CHAUMONT
Création et maquette : Agence ARKÉTYPE
Impression : Édité à 1 600 exemplaires le 06/2022 par La Contemporaine
Crédits photos : Mairie du Pallet / 123RF / CCSS / AdobeStock / Pixabay / Freepik



www.lepallet.fr